



Trélazé, le 26 décembre 2017

Bonjour

Comme vous êtes censé(e)s le savoir, nous avons l'obligation d'organiser notre assemblée générale chaque année. Celle-ci se tiendra à la salle ARAGON le mercredi 24 janvier 2018 à 19h 15 après le premier cours de danse en ligne.

Votre présence est indispensable pour le bon fonctionnement de notre Assemblée. L'élection du tiers sortant se fera lors de cette réunion. N'hésitez pas à vous investir dans notre bureau.

Si vous comptez vous rendre à cette réunion, merci de nous avertir avant le jeudi 18 janvier afin de comptabiliser les personnes présentes pour le partage de la galette.

Si vous ne pouvez pas assister à cette réunion, merci de remettre le coupon de pouvoir, ci-joint, le plus rapidement à une personne du bureau.

Inscription à la galette

Nom :

Prénom :

POUVOIR

Je soussigné(e)

demeurant à

donne pouvoir à

Mlle, Mme, Mr

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale de l'association G.E.G Trélazé du mercredi 24 janvier 2018 à la salle ARAGON.